

## Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 24 mars 2016 portant vérification de la conformité du barème proposé par Energis au 1<sup>er</sup> avril 2016 à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 24 juin 2015

Participaient à la séance : Philippe de LADOUCKETTE, président, Christine CHAUVET, Hélène GASSIN, Jean-Pierre SOTURA, commissaires

En application de l'article R. 445-5 du code de l'énergie, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a été saisie par Energis, le 9 mars 2016, d'une proposition de barème pour ses tarifs réglementés de vente de gaz naturel en distribution publique au 1<sup>er</sup> avril 2016. Ce barème figure en annexe de la présente délibération.

### 1. Barème proposé par Energis

Par rapport au barème en vigueur, applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, le barème proposé répercute l'évolution des coûts d'approvisionnement d'Energis depuis cette date, estimée par le fournisseur à -0,036 c€/kWh en application de la formule en vigueur.

### 2. Observations de la CRE

L'arrêté du 24 juin 2015 a fixé la formule de calcul de l'évolution du coût d'approvisionnement d'Energis.

La CRE a vérifié que l'application de cette formule entre le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et le 1<sup>er</sup> avril 2016 correspond à une baisse de -0,036 c€/kWh.

### 3. Avis de la CRE

La CRE constate que le barème proposé par Energis est conforme à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 24 juin 2015.

La présente délibération sera publiée au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 24 mars 2016

Pour la Commission de régulation de l'énergie,  
Le président,

Philippe de LADOUCKETTE

**ANNEXE**  
**Tarifs de vente du gaz naturel d'Energis**  
**applicables au 1<sup>er</sup> avril 2016 (hors TVA et hors CTA)**

TARIFS	PRIX
<b>Tarif Base</b> <i>jusqu'à 1 000 kWh</i> Abonnement en € Prix du kWh en c€ Réduction du prix du kWh au-delà de 1680 kWh en c€	<b>4,20 / mois</b> – 50,44 / an <b>8,152</b> 0,42
<b>Tarif B0</b> <i>de 1 000 à 6 000 kWh</i> Abonnement en € Prix du kWh en c€	<b>5,30 / mois</b> - 63,60 / an <b>6,702</b>
<b>Tarif B1</b> <i>de 6 000 à 30 000 kWh</i> Abonnement en € Prix du kWh en c€	<b>15,24 / mois</b> – 182,88 / an <b>4,416</b>
<b>Tarif B2I</b> <i>de 30 000 jusqu'à 150 000 à 300 000 kWh <sup>(1)</sup></i> Abonnement en € Prix du kWh en c€	<b>15,24 / mois</b> – 182,88 / an <b>4,286</b>

(1) Selon les usages et la répartition des consommations en hiver et en été.